

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

A 20 heures

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine – DENIS Louis - ROCHE Agnès – DUTHEL Nicole – DEVARENNE Catherine – FRENEAT Joseph – REY Nicolas- COMBE Noël.

Absent excusé : VUILLEMIN Christophe.

Lecture de l'ordre du jour.

AIRE DE LOISIRS : Les jeux d'enfants, le parcours de santé ne sont pas terminés en raison d'un retard livraison du matériel. Le gazon a été semé par projection par l'entreprise Monat sur une surface de 4600 m² pour une somme de 4 506 euros H.T. Les toilettes sèches seront installées au mois de mars 2018.

DOSSIER ADRESSAGE : Suite au choix des plaques lors de la dernière réunion il faut choisir la couleur. Le devis s'élève à la somme de 6 800 euros : plaques – numéros de rues. Le nom de ste colombe sera inscrit sur les plaques mais le logo n'apparaîtra pas car trop onéreux. Les plaques seront posées dans le courant de l'hiver. Ce sera un numérotage linéaire. Prévoir d'indiquer l'aire de loisirs et le Pont Marteau à partir du bourg. On a un an pour faire des plaques supplémentaires.

La THD arrive par le biais de la commune de Saint Just la Pendue. Les travaux vont commencer en fin d'année avec une réunion publique fin mars 2018. Chaque maison aura une prise mise gratuitement. Fibre posée fin septembre 2018 si aucun imprévu. Moyenne du prix 500 euros par prise. Financé par la communauté de communes.

BATIMENTS COMMUNAUX : La machine à laver le sol ne fonctionne plus elle doit être remplacée. Des devis ont été demandés pour une machine à batterie

Soit largeur 43 cm pour un montant de 4 800 euros et la 51 cm pour un montant de 5 900 euros avec une garantie de 2 ans pièces et un an pour la main d'œuvre.

Le conseil municipal décide d'acquérir la machine de 51 cm de largeur.

Travaux cantine : la peinture a été rafraîchie et un radiateur a été changé pendant les vacances par les employés communaux. Les responsables cantine à l'aide de pochoirs termineront la décoration.

Chauffe-eau à la salle d'animation rurale : Il a été réparé un joint a été fait sur mesure.

Construction annexe à la SAR : ces travaux devraient débuter avant la fin d'année pour un montant de 7 679 euros H.T. plus l'achat de la cuve.

Ecole : Vidéophone a été installé au portail de l'école. Une gâche électrique sera installée pour un montant de 578 euros H.T.

Portail de la salle d'animation rurale devrait être posé à l'automne pour un montant de 3 104 euros H.T par le Comptoir des Menuisiers.

Voir dans la salle de basket pour colmater un trou fait dans la résine.

TRAVAUX ZONE ARTISANALE : l'enrochement du parking est terminé pour un montant supérieur à 2 500 euros exécuté par l'entreprise Balmont.

Des arbustes seront plantés en fin d'année ainsi que des fleurs au printemps.

VOIRIE : Les chemins sont terminés ainsi que le point à temps.

De la terre sera rapportée le long de la chaussée pour éviter le dénivellement sur le chemin de Montcellier.

Débroussaillage sera effectué au mois d'octobre par l'entreprise Balmont.

La commission voirie se réunira pour voir trois chemins.

BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE : Elle s'est bien passée sans problème d'effectifs. Cinquante-quatre enfants sont scolarisés entre Ste Colombe et St Cyr.

Le projet de la MAM est prévu pour 2018. Une personne domiciliée à St Symphorien de Lay serait intéressée pour la diriger, personne qui a deux ans d'expérience. Chaque intervenant peut garder 4 enfants.

REUNION DES PRESIDENTS DE SOCIETE : Elle aura lieu le vendredi 29 septembre à 20 heures à la salle de la cure.

DOSSIER BAR – AUBERGE : Monsieur le Maire a rencontré à nouveau Madame Coiffet elle désirerait avoir deux pièces à l'étage.

La location est votée à 100 euros par mois. Les travaux de réfection seront à sa charge.

La location du bar est fixée à 250 euros par mois TTC.

Location à partir du mois de novembre 2017.

Le bail commercial sera établi par notaire pour 9 ans avec dédite tous les 3 ans.

Prévoir l'accessibilité des toilettes pour 2018.

Le conseil est d'accord pour louer à Madame COIFFET.

REPAS DES SENIORS : Il sera organisé le samedi 18 novembre 2017, pour les personnes de 70 ans et plus, lieu à définir.

Ghislaine DUPUY et Catherine DEVARENNE représenteront le conseil. A définir pour le CCAS.

QUESTIONS DIVERSES :

Bulletin municipal : la commission se réunira le vendredi 6 octobre à 19 heures pour commencer la maquette du prochain bulletin.

Bibliothèque : Elle a été réaménagée par les bénévoles. L'amplitude des horaires d'ouvertures sera plus large soit tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 pour un essai d'un mois.

Le renouvellement des livres transite par St Just la Pendue.

Marche pédestre : l'association désirerait faire un relais sur l'aire de loisirs pour la marche de 2018. Un chapiteau sera installé sur le parking.

Achat de barrières de sécurité : Achat de barrières de sécurité au tarif de 38 euros HT l'unité à la société Altrad.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

Prochaine réunion vendredi 27 octobre à 20 heures.